

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AXIOM EMERGING MARKETS CORPORATE BONDS

un compartiment de AXIOM LUX

Initiateur du Produit : Axiom Alternative Investments LEI : 969500QVL977C8L8Q834.

RC EUR(v) Accumulation ISIN : LU2821740573

Site web : <http://www.axiom-ai.com>. Veuillez appeler le : +356 21 373 709 pour plus d'informations.

Axiom Alternative Investments est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

AXIOM LUX est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Date de production du document d'informations clés : 04/04/2025

Mise en garde : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un compartiment d'AXIOM LUX, un Fonds à compartiments multiples à capital variable, constitué sous la forme d'une société d'investissement à responsabilité limitée et à capital variable (une « SICAV ») de droit luxembourgeois.

Durée

Le Produit n'a pas de date d'échéance.

Objectifs

L'objectif d'investissement du Produit est de réaliser, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, un rendement brut annuel (avant frais de gestion), pour chaque catégorie d'actions, supérieur de 500 points de base à celui de son taux de référence, l'Euro Short Term Rate, le Sterling Overnight Index Average, le Swiss Average Rate Overnight et le Secured Overnight Financing Rate (les « Indices de référence »).

Le processus d'investissement de la société de gestion consiste à gérer activement un portefeuille discrétionnaire principalement composé d'obligations émises par des entités exposées aux marchés émergents et libellées principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling (avec la possibilité d'inclure d'autres instruments financiers dans les limites précisées aux sections suivantes). Les entités exposées aux marchés émergents sont définies comme des États, des organismes supranationaux ou sous-souverains, des entreprises publiques ou privées dont le siège social est situé ou qui sont définies sur Bloomberg par la mention « pays à risque » dans l'une des régions suivantes : Amérique latine et Caraïbes, Europe centrale et orientale, Afrique et Asie.

Le processus d'investissement est organisé en trois étapes :

Analyse fondamentale : La sélection des titres en portefeuille repose en partie sur une approche tenant compte des conditions économiques et politiques en vigueur (taux directeurs, taux à long terme, taux monétaires, inflation, croissance économique mondiale, etc.) aux niveaux international et national. Toutefois, elle repose principalement sur l'analyse fondamentale du crédit de l'équipe d'investissement. Cette analyse fondamentale peut notamment inclure une analyse de la génération de flux de trésorerie de la société, une estimation de la valeur à long terme de ses actifs, sa politique financière et une étude critique de sa gestion de la liquidité. Le positionnement concurrentiel des sociétés, les garanties, l'ancienneté des obligations et les juridictions applicables à l'obligation et à l'émetteur sont également des facteurs pris en compte dans l'analyse.

Construction du portefeuille : La construction du portefeuille est indépendante de tout indicateur ou indice de référence. Elle repose sur les choix effectués concernant l'allocation des risques et les émetteurs à l'issue de l'analyse décrite ci-dessus. La construction du portefeuille vise également à assurer une diversification et une liquidité adéquates des actifs du Produit.

Le portefeuille sera construit autour d'une sélection d'obligations considérées comme présentant les meilleures perspectives et le meilleur profil de risque/rendement au sein de l'univers d'investissement, suivant une analyse fondamentale des crédits sous-jacents et sur la base des valorisations du marché. Par conséquent, le Produit sera géré selon une approche de sélection entièrement discrétionnaire, visant à tirer parti des fluctuations des marchés obligataires internationaux.

Surveillance du portefeuille : Enfin, le processus d'investissement consiste à surveiller les différentes positions du Produit dont la sélection a été effectuée aux étapes 1 et 2. Cette surveillance comprend le suivi régulier du profil de crédit des émetteurs des obligations en portefeuille ainsi que de leur évaluation. En règle générale, les circonstances susceptibles d'affecter les paiements de coupons et d'amortissements sont également surveillées.

Outre ce qui précède, bien que le Produit ne poursuive pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques tels que définis par le SFDR, il a adopté les restrictions contraignantes suivantes, conformes à son propre objectif d'investissement, qui intègrent également certaines caractéristiques environnementales et sociales. Par conséquent, le Produit entre dans le champ d'application de l'Article 8 du SFDR.

Une Commission de performance peut être payée même si la Valeur nette des actifs ajustée par action a surperformé la VNA de référence pendant la période de calcul, mais a enregistré une performance absolue négative, sous réserve du recouvrement de tout Bonus négatif.

Il s'agit d'une catégorie d'actions de capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit convient à un investisseur disposant uniquement de connaissances de base sur ce type d'investissement, à un investisseur averti ou à un investisseur expérimenté qui a l'intention de conserver son investissement pendant au moins 5 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques encourus (y compris le risque de perdre tout ou partie du capital investi) et déterminer si ces derniers sont compatibles avec leurs propres objectifs d'investissement et leur tolérance au risque.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Les ordres de souscription et de rachat d'actions peuvent être passés à tout moment, sont centralisés au plus tard à midi chaque jour d'évaluation et sont exécutés quotidiennement.

De plus amples informations sur le Produit, le dernier prospectus, les derniers documents périodiques réglementaires, ainsi que les autres informations pratiques, y compris l'endroit où trouver les derniers cours des actions et des informations sur les autres catégories d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles en anglais gratuitement auprès de la Société de gestion Axiom Alternative Investments, 39 Avenue Pierre 1er de Serbie, F-75008 Paris, France ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

rendements inférieurs

rendements supérieurs



L'indicateur synthétique de risque suppose que vous conserviez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans).

Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez à un stade précoce et vous pourriez récupérer moins.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il montre à quel point il est probable que le Produit perde de l'argent en raison des mouvements sur les marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont donc évaluées à un niveau entre bas et moyen, et de mauvaises conditions de marché sont peu susceptibles d'affecter la capacité du distributeur à vous payer.

Le(s) risque(s) significatif(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur est/sont les suivants :

- **Risque de taux d'intérêt** : Par définition, le risque de taux d'intérêt correspond à la possibilité qu'un fonds d'investissement soit affecté négativement par une variation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt peut ainsi se manifester par une réduction des revenus financiers en cas de baisse des taux d'intérêt et/ou une augmentation des charges financières en cas de hausse des taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Produit.
- **Instruments dérivés à des fins de couverture** : L'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture sur un marché en hausse peut limiter les gains potentiels.
- **Risque lié aux obligations à « haut rendement »** : Le Produit investira dans des obligations de qualité inférieure à « investment grade ». Ces obligations peuvent générer un niveau de revenu plus élevé que les obligations « investment grade », mais avec un risque plus élevé pour votre capital.
- **Risque lié aux marchés émergents** : Un Produit qui investit dans des marchés émergents plutôt que dans des pays plus développés peut rencontrer des difficultés lors de l'achat et de la vente d'investissements. Les marchés émergents sont également davantage susceptibles de connaître des incertitudes politiques, et les investissements détenus dans ces pays peuvent ne pas bénéficier de la même protection que ceux détenus dans des pays plus développés.
- **Risque de liquidité** : Il existe un risque de liquidité lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Cela peut réduire les rendements du Produit, car celui-ci peut ne pas être en mesure d'effectuer des transactions à des moments ou à des prix avantageux. Cela peut être dû à des chocs d'une intensité et d'une gravité sans précédent, tels que, sans s'y limiter, des pandémies et des catastrophes naturelles.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous reporter au prospectus du Produit.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et les pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 EUR

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 240 EUR	6 770 EUR
	Rendement annuel moyen	-27,6 %	-7,5 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 240 EUR	8 470 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,6 %	-3,3 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 450 EUR	9 260 EUR
	Rendement annuel moyen	-5,5 %	-1,5 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 830 EUR	10 890 EUR
	Rendement annuel moyen	8,3 %	1,7 %

Ce tableau indique l'argent que vous pourriez récupérer au cours de la période de détention recommandée de 5 ans dans différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Scénario défavorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 03/2017 et 03/2022.

Scénario intermédiaire : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2017 et 01/2022.

Scénario favorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 12/2014 et 12/2019.

QUE SE PASSE-T-IL SI AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La capacité du Produit à verser des dividendes peut ne pas être affectée par l'insolvabilité de l'initiateur. Vous pouvez toutefois subir des pertes financières si le Dépositaire manque à ses obligations. Ce risque est limité, le Dépositaire étant tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du Produit. Il n'existe aucun système de compensation ou de garantie susceptible de compenser, en tout ou en partie, ces éventuelles pertes.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vend ce Produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et de la durée de détention du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR par an sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	591 EUR	1 337 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,9 %	2,7 % chaque année

(*) Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,17 % avant déduction des coûts et de -1,53 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Si c'est le cas, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement de 10 000 EUR et incidence sur le coût annuel si vous sortez après 1 an

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,56 % de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est basé sur les coûts réels au cours de l'année passée.	156 EUR
Coûts de transaction	0,35 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Description : 20 % (toutes taxes comprises) maximum de la performance annuelle du Produit au-delà de la performance des Indices de référence.	0 EUR

Le tableau ci-dessous montre l'incidence des différents types de coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir une fois la période de détention recommandée écoulée, et un descriptif des différentes catégories de coûts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à plus long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins cinq ans. Les ordres de souscription et de rachat d'actions peuvent être passés à tout moment, sont centralisés au plus tard à midi chaque jour d'évaluation et sont exécutés quotidiennement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Conformément à l'Article 313-8 du règlement général de l'AMF, Axiom Alternative Investments met gratuitement à disposition des informations sur la procédure de traitement des réclamations.

Axiom a mis en œuvre et applique une procédure opérationnelle pour traiter rapidement et efficacement les réclamations formulées par ses clients. Toute réclamation peut être envoyée par courrier au service Conformité d'Axiom Alternative Investments, au 39 avenue Pierre 1er de Serbie 75008 Paris, France. La société de gestion accusera réception de la réclamation dans les dix jours ouvrables suivant la date à laquelle elle a été reçue, sauf si une réponse a été envoyée au client entre-temps. Sauf dans des circonstances exceptionnelles dûment justifiées, une réponse sera envoyée au client dans les deux mois suivant la réception de la réclamation.

Pour la France : En cas de litige, le client peut contacter un médiateur, tel que le Médiateur de l'AMF. L'adresse du Médiateur de l'AMF est la suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02, FRANCE. Le formulaire de demande de médiation et la Charte de la médiation de l'AMF sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>.

Pour le Luxembourg : En cas de litige ou en l'absence d'accusé de réception ou de réponse dans le mois suivant la réclamation, le client peut contacter l'autorité compétente, soit par courrier à la Commission de surveillance du secteur financier, L-2991 Luxembourg, soit par e-mail à l'adresse suivante : direction@cssf.lu.

Le formulaire de demande de résolution des litiges de la CSSF et les textes connexes pertinents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.cssf.lu>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Scénarios de performance : Vous trouverez les scénarios de performances précédents mis à jour tous les mois à l'adresse suivante : <https://axiom-ai.com>. Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.axiom-ai.com>

Un exemplaire papier de ce document est disponible gratuitement sur demande auprès de la Société de gestion.

Le présent document d'information est mis à jour chaque année.